

L. J. C.
et
M I.

CROSS LAKE,
28 décembre 1904.

Mon Révérend et bon Père Provincial,

Je viens avec plaisir vous parler des fêtes splendides de Noël à Cross Lake et du triomphe de notre sainte foi.

Au chant du Gloria des anges, des hommes de bonne volonté trouvaient la paix et la joie d'une bonne conscience en assistant à la Messe de minuit et en abjurant l'hérésie.

L'église bondée était illuminée; une crèche près de la table de communion laissait voir l'enfant Jésus couché sur la paille entre la Sainte Vierge et Saint Joseph, avec deux anges pour adorateurs. La tribune était occupée par les chantres blancs ou indiens dirigés par M. Salé. Tous nos beaux cantiques de Noël en Cris ont été admirablement bien exécutés. Le R. Père Perreault qui avait orné la chapelle, aidait les chantres à l'harmonium. Je chantais la messe. Beaucoup de protestants y assistaient; d'autres y seraient venus aussi sans les mensonges des agents du ministre qui les arrêtaient en chemin leur disant que le prêtre ne voulait pas admettre les méthodistes à l'église catholique. Au commencement de la nuit, le ministre avait sonné sa sainte veillée, non pour prier, mais pour son "Santa Claus", son arbre de Noël et pour entendre le phonographe d'un marchand voisin,

L'officier de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson assistait à nos cérémonies. Après les messes, nous avions l'abjuration et le baptême d'une adulte; c'était la dixième de cette fin d'année. Un conseiller de la réserve qui avait encouru la disgrâce, l'indignation et l'excommunication de son ministre et de ses plus ardents coreligionnaires pour avoir laissé deux ou trois de ses enfants prier à l'église catholique, au lieu d'aller au temple, assistait ici à tous nos offices du matin et du soir. Ce jour de Noël, le ministre après son service au temple réunit chez lui ses catéchistes attitrés et en leur présence, blâma fortement les prétendues faiblesses du conseiller en question; de plus, ce conseiller ne paraissait plus au temple, ne prêchait plus et ne venait plus recevoir la cène. Des dix catéchistes présents, deux prirent la défense de l'inculpé. On ne leur répondit pas et le ministre se montra froissé.

Le lendemain de Noël, repas abondant offert à la population de Cross Lake au temple méthodiste transformé en salle de